

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROUILLY

Délibération n° 2026_04_01

Compte Financier Unique 2025

Date de la convocation : 20 avril 2026

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 19 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Chantal WAGNER.

Présents : Chantal WAGNER, Benoît LEBON, Nicolas TROUSSET, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Jean-Noël GODIN, Guillemette FLEURY, Maud WAGNER, Julie PUTTEMANS, Virginie GOULETTE, Audrey POTAUFEUX, Estelle BOUZIDI

Absents ayant donné une procuration : Brigitte GODART représentée par Chantal WAGNER, Frédéric LEFEVRE représenté par Audrey POTAUFEUX

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Benoît LEBON

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame Chantal WAGNER, 1^{ère} adjointe déléguée aux finances, a été désignée comme Présidente de séance, le maire devant quitter la salle au moment du vote.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 1612-12 et 13,

VU le Compte Financier Unique (CFU), transmis par la DDFIP, présenté à la commission « Finances » le 16 avril 2026,

CONSIDÉRANT que le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

CONSIDÉRANT la présentation des résultats de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

Donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026
Date de réception de l'AR: 07/05/2026

051-215104150-2026_04_01-DE
A DÉCIDER

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	89 621,81	0,00	37 416,97	0,00	127 038,78
O p é r a t i o n s exercice	389 506,89	438 651,69	136 797,60	38 188,98	526 304,49	476 840,67
Total	389 506,89	528 273,50	136 797,60	75 605,95	526 304,49	603 879,45
Résultat de clôture		138 766,61	61 191,65			77 574,96
Restes à réaliser	0,00	0,00	5 314,60	0,00	5 314,60	0,00
Total cumulé	0,00	138 766,61	66 506,25	0,00	5 314,60	77 574,96
Résultat définitif		138 766,61	66 506,25			72 260,36

- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à sa publicité.

La 1^{ère} adjointe, déléguée aux finances,
Chantal WAGNER

Le secrétaire de séance,
Benoît LEBON





Date de transmission de l'acte: 07/05/2026
Date de réception de l'AR: 07/05/2026

051-215104159-2026_04_01-DE
A G E D I